

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DÉPARTEMENT DU GERS**  
**ARRONDISSEMENT DE CONDOM**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

2014.05.25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 18 juillet 2014**

L'an deux mille quatorze, le 18 juillet 2014 à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, BEZERRA Gérard, FERNANDEZ Xavier, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BATMALE Patrick remplacé par son suppléant Joël SAINT-MARTIN, BOISON Maurice, BOUE Henri, COLAS Thierry, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DULONG Pierre remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU de BAZIGNAN, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, MARTIN Jean, MAURY Jacques, MESTE Michel, SAINT-MEZARD Guy, TOUHE-RUMEAU Christian, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise, MONDIN-SEAILLES Christiane, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, OUADDANE Atika, PINSON Jacques, TRAMONT Jean, TURRO Frédérique, VAN ZUMMEREN Roël,

**ABSENTS EXCUSÉS:** BARTHE Raymonde, BARRERE Etienne, BELLOT Daniel, DUPOUY Francis, LABATUT Michel, BEYRIES Philippe, DELPECH Hélène, GALLARDO Bernard, LABEYRIE Nicolas, SACRE Thierry, SONNINO Marie,

**ABSENTS:** CAPERAN Paul,

**PROCURATIONS:** GALLARDO Bernard a donné procuration à Françoise MARTINEZ, LABEYRIE Nicolas a donné procuration à Christian DIVO, SACRE Thierry a donné procuration à Laurent BOLZACCHINI, BEYRIES Philippe a donné procuration à Marie-Paule GARCIA,

**SECRETAIRE:** Jean TRAMONT.

**OBJET : TRANSFERT DE PRETS DE LA COMMUNE DE MONTREAL DU GERS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Monsieur le Président rappelle :

- l'adhésion à la Communauté de Communes des communes de Fourcès, Labarrère, Larroque-sur-l'Osse et Montréal-du-Gers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, et le transfert d'une partie de leur voirie communale à la Communauté de Communes ;
- l'article L. 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit que le transfert des compétences entraîne de plein droit l'application à l'ensemble des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice, ainsi qu'à l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés à la date du transfert, des dispositions des trois premiers alinéas de l'article L. 1321-1, des deux premiers alinéas de l'article L. 1321-2 et des articles L. 1321-3, L. 1321-4 et L. 1321-5.

Monsieur le Président expose qu'il a été saisi par Monsieur le Trésorier d'Eauze qui lui indique que trois emprunts dont la nature est catégorisée en voirie demeurent au passif de la Commune de Montréal.

Suite à ce constat et conformément aux dispositions de l'article L. 5211-5 du CGCT,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

**REPREND**, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014, des emprunts ci-dessous :

<b>Réf des prêts (Organisme prêteur et N° contrat)</b>	<b>Capital restant dû au 01/01/2014</b>	<b>Date dernière échéance</b>	<b>Taux</b>
Crédit Agricole Pyrénées Gascogne N° 51032829391	83 463.71 €	15/01/2019	3.85%
Banque Populaire Occitane N°07035667	65 808.77 €	15/01/2019	5.07%
Caisse d'Epargne N°7612124	73 464.36 €	10/01/2020	3.44%

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits à la prochaine décision modificative et, que la charge, liée au remboursement de ces emprunts, assurée par la commune du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à la date effective de leur transfert fera l'objet d'une refacturation à la Communauté de Communes de la Ténarèze par la Commune de Montréal.

Pour extrait conforme le 21 juillet 2014.

Le Président de la Communauté  
de Communes de la Ténarèze,  
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC